

Les jeunes enfants sont les bienvenus dans les autobus du RTC. Si vous prenez l'autobus avec de jeunes enfants, voici quelques renseignements qui vous aideront à planifier vos déplacements et à vivre une expérience agréable en transport en commun.

Comment transporter vos enfants?

La poussette

Si vous utilisez une poussette, voici quelques caractéristiques pratiques :

- légère et peu large (largeur maximale : 56 cm);
- facile à plier et à déplier d'une seule main;
- équipée d'un frein;
- munie d'une ceinture de sécurité.

La **poussette parapluie** est la solution idéale pour voyager en autobus. Elle présente toutes les caractéristiques gagnantes pour faciliter votre déplacement.



Le portage

Le portage est une autre solution intéressante pour vous déplacer en autobus avec votre tout-petit. Il existe différents types de portage : **écharpe (style kangourou)**, **porte-bébé ventral** ou **dorsal**.

En cas d'affluence, vous pourriez devoir déposer votre porte-bébé dorsal (type sac-à-dos), pour le confort et la sécurité de votre enfant et des autres passagers.



Tarifification

- Le service est **gratuit** pour les enfants de 5 ans et moins.
- N'oubliez pas : pour bénéficier du tarif réduit, les enfants de 6 ans et plus doivent avoir une carte OPUS avec photo, sur laquelle se trouve un titre de transport valide.

Privilège famille

Si vous avez 18 ans et plus et peu importe votre mode de paiement, c'est gratuit pour les enfants de 6 à 11 ans qui vous accompagnent les samedis et les dimanches, ainsi que lors de certains congés scolaires et jours fériés (semaine de relâche et période des fêtes).

Maximum de trois enfants par adulte.

Pour tout savoir sur les tarifs et les privilèges, consultez notre site Internet au rtcquebec.ca/tarifs.

Dans ce document, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

Centres d'information

- **884, rue Saint-Joachim, Québec**
Du lundi au mercredi : de 10 h à 18 h
Jeudi et vendredi : de 10 h à 21 h
Samedi, dimanche et jours fériés : de 12 h à 17 h
- **720, rue des Rocailles, Québec**
Du lundi au vendredi : de 8 h à 18 h

Centres de services

- **Pharmacie Brunet, Laurier Québec**
2700, boul. Laurier, Québec
- **Pharmacie Uniprix**
369, rue de la Couronne, Québec
- **Pharmacie Uniprix, Les Galeries de la Canardière**
2485, boul. Sainte-Anne, Québec
- **Service de transport adapté de la Capitale (STAC)**
(Pour les usagers du STAC seulement)
2750, boul. Wilfrid-Hamel, Québec

Tous ces centres sont accessibles.

Supplément au Guide de la clientèle

Prendre l'autobus avec des enfants

Conseils pour des déplacements agréables



Pensez vert!
Version PDF au
rtcquebec.ca

Renseignements :
 rtcquebec.ca
 418 627-2511

Commercialisation 06-11
 50%

RTC
RÉSEAU DE TRANSPORT DE LA CAPITALE
Des solutions qui nous transportent

Étapes d'un déplacement réussi...

1 - Avant votre départ

- Planifiez votre déplacement au rtcquebec.ca ou en téléphonant au Service à la clientèle au **418 627-2511**.
- Pour un meilleur confort, et si vous le pouvez, voyagez **en dehors des heures de pointe**. Vous profiterez alors de plus d'espace dans l'autobus.
- Rendez-vous à l'arrêt au moins **3 minutes** à l'avance.

2 - À la zone d'arrêt

- **Faites signe au chauffeur** pour montrer que vous souhaitez prendre l'autobus, surtout aux arrêts où passent plusieurs parcours.
- Assurez-vous que les enfants qui vous accompagnent ne soient pas trop proches de la rue.
- Lorsque plusieurs personnes attendent l'autobus, respectez la file d'attente.

3 - En montant dans l'autobus

- Vous pouvez demander au chauffeur d'agenouiller (incliner) l'autobus pour faciliter votre entrée ou votre sortie.
- Avisez le chauffeur de l'endroit où vous voulez descendre. Ainsi, il pourra être attentif lors de votre sortie.

4 - À l'intérieur de l'autobus

- Dans les autobus où il y a un **espace prévu** pour les personnes en fauteuil roulant, nous vous recommandons d'y installer votre poussette ouverte avec l'enfant dedans.



Assurez-vous que la poussette est placée face vers l'arrière de l'autobus et adossée au coussin d'appui, que le frein est bloqué et que la ceinture de sécurité est bien attachée. L'allée centrale sera alors dégagée pour la sécurité de l'enfant et celle des autres passagers.

- **Vous devrez plier votre poussette si :**
 - l'espace est déjà occupé par une personne en fauteuil roulant ou une autre poussette;
 - vous n'êtes pas en mesure de laisser votre poussette ouverte sans nuire à la sécurité et à la libre circulation des autres passagers.

Note : vous devrez céder votre place à une personne en fauteuil roulant qui entre dans l'autobus après vous, même si vous avez déjà installé votre poussette dans l'espace prioritaire.

- **En tout temps**, surtout en cas d'affluence ou si votre poussette dépasse les dimensions recommandées, le chauffeur pourra demander que votre poussette soit pliée et rangée de façon à dégager l'allée, et de tenir votre enfant dans vos bras.

5 - En sortant de l'autobus

- Si possible, **sortez par la porte avant**.
- Si vous descendez par la porte arrière, sortez d'abord la poussette avec l'enfant assis dedans. Vous éviterez ainsi que les portes automatiques se referment sur lui.

Le chauffeur doit demeurer en tout temps à son poste de conduite. Il ne pourra donc ni vous aider à monter ou à descendre, ni vous aider à vous installer. De plus, le chauffeur peut refuser l'entrée à une personne s'il juge que l'autobus est plein. Il vous conseillera alors de prendre le prochain.

Sachez qu'il n'est pas possible de déposer des objets sur la cage de roue. Votre poussette pliée ou tout autre objet encombrant doit donc être déposé sur le plancher de l'autobus, en prenant soin de ne pas gêner la circulation.

Bon à savoir

Descente entre deux arrêts en soirée

Le RTC offre la possibilité de descendre entre deux arrêts après 20 h. Demandez-le au chauffeur qui s'assurera de pouvoir s'arrêter pour vous laisser descendre en toute sécurité.

Ce service est disponible sur tout le réseau du RTC à l'exception des Métrobus. Il est en vigueur toute l'année.

Sièges pour personnes à mobilité réduite

Les sièges identifiés par l'autocollant ci-dessous sont réservés en priorité aux personnes handicapées ou à mobilité réduite, y compris aux personnes voyageant avec des jeunes enfants et aux femmes enceintes.

N'hésitez pas à demander un siège si vous en avez besoin.

